



Royaume de Belgique

Intervention de S.E. Monsieur Philippe Kridelka, Ambassadeur,
Représentant permanent

Au Conseil de sécurité des Nations Unies

Séance d'information

La situation au Darfour (renvoi à la CPI conformément à la résolution 1593)

New York, le 10 décembre 2020

Monsieur le Président,

Je souhaiterais remercier Madame la Procureure Fatou Bensouda pour son rapport écrit et l'exposé fort éclairant qu'elle vient de présenter au Conseil de sécurité.

Je voudrais aujourd'hui aborder trois points : les développements très encourageants de ces derniers mois au Soudan en faveur de la lutte contre l'impunité ; l'importance pour les autorités soudanaises de coopérer maintenant concrètement avec la Cour pénale internationale ; et, enfin, le rôle que la Belgique a joué en soutien à la Cour durant son mandat au Conseil de sécurité.

Tout d'abord, mon pays se félicite des **mesures concrètes qui ont été prises par le Soudan en faveur de la justice et de la reddition des comptes** depuis la dernière réunion de ce Conseil avec la Procureure Bensouda au mois de juin dernier. Après avoir abrogé les dispositions législatives qui empêchaient toute coopération avec la CPI, les autorités soudanaises ont pris des engagements concrets en matière de justice transitionnelle dans le cadre des Accords de paix de Juba. Outre la création d'une commission de paix et de réconciliation et d'une cour spéciale pour le Darfour, les parties se sont engagées à apporter une coopération sans réserve à la CPI en ce qui concerne les suspects sous mandats d'arrêt.

Depuis, un dialogue formel a été entamé avec le Bureau du Procureur. La visite officielle d'une délégation menée par Madame la Procureure, en octobre dernier à Khartoum, a permis des entretiens au plus haut niveau lors desquels le Gouvernement soudanais a fait part de son engagement ferme à travailler avec le Bureau.

Je voudrais aujourd'hui appeler les autorités soudanaises – et c'est mon deuxième point – à **concrétiser leurs engagements forts en coopérant pratiquement avec la CPI** conformément à leurs obligations internationales définies dans la résolution 1593 de ce Conseil. En application du principe de complémentarité consacré par le Statut de Rome, il s'agit de tout mettre en œuvre pour qu'un processus judiciaire puisse effectivement être mené à bien, que ce soit à La Haye ou au Soudan avec l'appui de la CPI si nécessaire. La Belgique comprend la situation particulière dans laquelle se trouve le Soudan en cette période de transition. Néanmoins, la procédure en cours concernant M. Abd-Al-Rahman nécessite pour le Bureau d'avoir accès au territoire soudanais dans les meilleurs délais afin d'entrer en contact avec des témoins clés et de recueillir des éléments de preuve supplémentaires. Mon pays encourage donc le Soudan à conclure rapidement un mémorandum d'entente avec le Bureau du Procureur et à répondre à ses demandes d'assistance. Nous invitons également les missions et agences des Nations Unies à faciliter les activités du Bureau sur le terrain dans la mesure de leurs possibilités.

Dans un contexte où la violence contre les civils persiste, notamment contre les femmes et les enfants, il est plus que jamais indispensable que le Soudan et l'ensemble de la communauté internationale – dont le Conseil de sécurité qui a saisi la CPI - se mobilisent pour que justice soit rendue aux victimes des crimes les plus graves, au Darfour comme dans le reste du Soudan.

Monsieur le Président, je voudrais conclure en revenant sur l'importance primordiale du soutien du Conseil de sécurité et des Etats membres à la Cour. En tant que **point focal pour la CPI au Conseil de sécurité**, la Belgique a, avec les autres Etats parties membres du Conseil, veillé à défendre et promouvoir les intérêts de la Cour en garantissant par exemple la coopération essentielle qui lui est apportée par les Nations Unies dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. Nous avons aussi, chaque fois que l'occasion nous en était donnée, rappelé notre soutien indéfectible à la CPI en tant qu'institution judiciaire indépendante et impartiale. Mon pays continue ainsi à déplorer l'application de sanctions à l'encontre de la Cour et plus particulièrement à son Procureur et aux membres de son Bureau. Ces mesures entravent le bon fonctionnement de la CPI et sont inacceptables. La Belgique appelle donc une nouvelle fois les Etats-Unis à revenir sur celles-ci. Soyez assuré que nous continuerons à nous tenir prêts à réagir et à venir en aide à la Cour, également en dehors du Conseil de sécurité. Je vous remercie.